



**Département de l'économie
et du sport**

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

**POLITIQUE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (PADE)
DU CANTON DE VAUD POUR LES ANNEES 2012-2017**

**Extrait des domaines d'intervention du Canton de Vaud :
enjeux et axes stratégiques H à K donnant droit à une subvention pour les études,
manifestations, mesures organisationnelles et infrastructures**

Trois enjeux transversaux pour la PADE :

- A. Efficience et efficacité de la gouvernance régionale, cantonale et supracantonale.
- B. Rayonnement et notoriété de la place économique et touristique vaudoise par le biais d'une promotion intégrée (image commune).
- C. Outils de suivi et d'évaluation de l'évolution du tissu économique vaudois, de l'économie des régions et des politiques sectorielles (veille stratégique).

Huit enjeux thématiques pour la PADE :

- D. Diversification du tissu économique par un soutien à des secteurs et types d'activités ciblés, innovants et à fort potentiel de développement.
- E. Réponse adaptée aux besoins des PME et start-up en matière d'aiguillage, de conseils et de financement.
- F. Innovation en vue de la création d'entreprises et d'emplois industriels à haute valeur ajoutée.
- G. Internationalisation du tissu économique vaudois.

- H. Développement d'une offre touristique cohérente et de qualité, répondant à la demande des hôtes séjournant sur sol vaudois ou des excursionnistes et qui soit coordonnée avec la promotion du secteur.
- I. Disponibilité d'une offre de terrains et de locaux adaptée en fonction des besoins, du secteur et du type d'activités des entreprises, coordonnée avec la politique du logement.
- J. Renforcement de la vitalité socio- économique des centres.
- K. Valorisation économique des ressources naturelles, du patrimoine et des savoir-faire.

Extrait des enjeux et axes stratégiques donnant droit à une subvention pour les études, manifestations, mesures organisationnelles et infrastructures dans le cadre des projets régionaux

H. Développement d'une offre touristique cohérente et de qualité			
	Axes stratégiques		Buts opérationnels
H.1	Encourager et soutenir les démarches de promotion et de renforcement de la qualité des prestations et produits touristiques.	H.1.1	Soutenir les démarches « Qualité », telles que Enjoy Switzerland.
H.2	Encourager et soutenir les démarches renforçant l'adéquation entre l'offre et la demande en prestations et produits touristiques.	H.2.1	Soutenir l'élaboration ou l'amélioration des stratégies régionales de développement de l'offre et de promotion touristiques.
		H.2.2	Définir une stratégie et des outils d'intervention en matière d'hébergement touristique marchand
		H.2.3	Favoriser la mise en réseau des acteurs
H.3	<p>Contribuer au développement du tourisme d'affaires afin de renforcer le positionnement et l'attractivité des villes ou stations sur la scène internationale.</p> <p>Contribuer au développement du tourisme de loisirs dans les stations de montagne en développant des produits innovants commercialisables.</p>	H.3.1	Veiller au maintien de la qualité des infrastructures, ainsi que de l'offre de congrès ou manifestations liées au tourisme d'affaires.
		H.3.2	Poursuivre la rationalisation des infrastructures de remontées mécaniques et d'enneigement artificiel en soutenant les sociétés se dotant d'une masse critique suffisante pour assurer leur viabilité à long terme.
		H.3.3	Poursuivre la diversification de l'offre quatre saisons dans les stations de montagne attirant une clientèle nationale et internationale.
H.4	Encourager le repositionnement des offres ou la création de nouveaux produits touristiques propres à assurer une diversification du secteur.	H.4.1	Renforcer l'offre régionale touristique de mobilité douce en coordination avec les itinéraires et offres nationales de Suisse Mobile.
		H.4.2	Soutenir la valorisation des sites historiques, musées et châteaux ainsi que des sites thématiques de découverte dans un souci de création de produits touristiques authentiques, interactifs, didactiques et ludiques.
		H.4.3	Encourager la promotion coordonnée des produits touristiques valorisant la gastronomie, les produits du terroir et le vin et pouvant prétendre à une promotion nationale ou internationale.
		H.4.4	Soutenir la mise en place ou le repositionnement de manifestations événementielles de portée nationale ou internationale.
		H.4.5	Encourager la création ou le renouvellement d'offres de sports et de bien-être adaptées à la demande touristique.

Extrait des enjeux et axes stratégiques donnant droit à une subvention pour les études, manifestations, mesures organisationnelles et infrastructures dans le cadre des projets régionaux

I. Disponibilité d'une offre de terrains et de locaux adaptée en fonction des besoins, du secteur et du type d'activités des entreprises, coordonnée avec la politique du logement			
	Axes stratégiques		Buts opérationnels
I.1	Favoriser la mise à disposition et le développement de zones légalisées de qualité et aisément accessibles.	I.1.1	Définir les sites stratégiques d'intérêt cantonal (définis dans la politique révisée des pôles de développement) ou les sites stratégiques d'intérêt régional (identifiés dans les stratégies des organismes régionaux).
		I.1.2	Contribuer, sur une base partenariale, à la planification des sites stratégiques inscrits dans la politique des pôles de développement et des sites stratégiques d'importance régionale.
		I.1.3	Appuyer le développement des sites stratégiques d'intérêt cantonal et régional par le biais de mesures ciblées (conseils et/ou financement) : maîtrise foncière publique, légalisation des terrains, équipements, plans d'accessibilité poids lourds et plan de mobilité de site, approvisionnement énergétique, etc.
		I.1.4	Soutenir la gestion des sites stratégiques et l'accompagnement de projets stratégiques.
I.2	Accompagner l'implantation et le développement d'entreprises dans les sites stratégiques d'intérêt cantonal ou régional.	I.2.1	Disposer d'un inventaire des zones disponibles (base de données « Terrains ») et assurer sa mise à jour en collaboration avec les organismes régionaux.
		I.2.2	Accompagner les projets d'implantation ou de développement d'entreprises d'envergure (soutien pro-actif aux procédures administratives).
I.3	Renforcer et soutenir des offres en infrastructures et services de qualité en faveur des entreprises établies sur les sites stratégiques d'intérêt cantonal ou régional.	I.3.1	Appuyer les démarches collectives de gestion des sites (facility managers, plans de mobilité et plans de site, etc.).
		I.3.2	Soutenir la création de sites thématiques (technopôles) et renforcer les bâtiments d'accueil ainsi que l'offre d'hébergement pour les PME et start-up.
		I.3.3	Encourager les démarches d'écologie industrielle sur les sites stratégiques d'intérêt cantonal ou régional.

Extrait des enjeux et axes stratégiques donnant droit à une subvention pour les études, manifestations, mesures organisationnelles et infrastructures dans le cadre des projets régionaux

J. Renforcement de la valorisation socio-économique des centres			
	Axes stratégiques		Buts opérationnels
J.1.	Renforcer le positionnement et l'attractivité des agglomérations, des centres cantonaux et régionaux.	J.1.1	Appuyer la définition des stratégies visant à favoriser le maintien et la création d'emplois dans les commerces et activités de services dans les centres.
		J.1.2	Soutenir les analyses permettant une meilleure valorisation économique des grandes infrastructures à vocation économique directe ou indirecte (centres de congrès, infrastructures sportives, infrastructures culturelles, etc.).
		J.1.3	Favoriser la recherche d'un équilibre entre l'offre commerciale et de services entre les centres-villes et les périphéries.

Extrait des enjeux et axes stratégiques donnant droit à une subvention pour les études, manifestations, mesures organisationnelles et infrastructures dans le cadre des projets régionaux

K. Valorisation économique des ressources naturelles, du patrimoine et des savoir-faire			
	Axes stratégiques		Buts opérationnels
K.1	En complément de la politique agricole, soutenir la valorisation des produits du terroir en tant qu'activité permettant une diversification des sources de revenu des agriculteurs.	K.1.1	Encourager les initiatives régionales visant à diversifier les produits du terroir, notamment par la transformation et l'amélioration des conditions-cadres.
		K.1.2	Soutenir les démarches et actions de promotion des produits du terroir.
		K.1.3	Favoriser la vente directe des produits du terroir auprès des consommateurs.
		K.1.4	Favoriser dans le canton les interfaces et collaborations entre la recherche appliquée en matière agroalimentaire et le développement de la mise en valeur commerciale des produits des terroirs.
K.2	En complément de la politique forestière, encourager les démarches de transformation/valorisation du bois indigène.	K.2.1	Améliorer les interfaces entre l'amont de la filière et les entreprises de 1 ^{ère} transformation.
		K.2.2	Accompagner la création ou le développement d'entreprises de transformation de la filière bois par des conditions-cadres adaptées (offres en terrains par exemple).
		K.2.3	Encourager les démarches collectives visant à diversifier et à promouvoir les produits et les marchés de la filière bois.
K.3	Exploiter les marchés de niche créant des emplois dans le domaine des ressources naturelles et des savoir-faire.	K.3.1	Soutenir les volets économiques des actions développées dans les parcs naturels régionaux.

Extrait de la politique d'appui au développement économique 2012-2017 adoptée par le Conseil d'Etat le 8 juin 2011